Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Avril 2017

Les faits les plus saillants durant ce mois d'avril ont été dans la recrudescence des mouvements de protestations sociales dans diverses régions intérieures, essentiellement, dans les gouvernorats de Kairouan, du Kef et de Tataouine sans oublier les autres régions et gouvernorats. Le dénominateur commun entre ces mouvements était le fait qu'elles ont démarré dans les régions intérieures et que leurs motivations sont socio-économiques.

La précarité des situations de développement, l'injustice sociale et de développement depuis des décennies, les situations sociales des habitants, leurs attentes devant les promesses électorales nombreuses et alléchantes n'ont pas été des causes directes de ces mouvements de protestations mais en relation directe avec l'inflation des prix à la consommation, le recul du pouvoir d'achat et l'illusion d'un changement de situation qui font face à la réalité douloureuse de désabusée d'absence d'assurance de revenus minimaux et de migration du sources de travail vers d'autres régions, faisant du rêve et de l'espoir d'un avenir meilleur impossibles.

> La persistance de l'état dans une méthodologie figée face à la une grande dynamique de changement des situations

Telle est la situation dans les régions intérieures entre destruction des productions agricoles, la mauvaise qualité des prestations administratives, une infrastructure en mauvaise état, l'abandon scolaire, la contrebande et le commerce parallèle, la migration et l'engouement vers la migration non réglementaires, marginalisation etc. autant d'expressions qui sont insuffisantes à décrire la situation dans ces régions.

La réalité de ces mouvements ainsi que leur aspect quantitatif diffèrent de l'image véhiculée par les medias.

Ces mouvements ont impliqué les jeunes, les adultes, les personnes âgées à un même degré mais aussi les enfants, les hommes et les femmes ; les chômeurs et les travailleurs ; les diplômés, les moins diplômés et ceux qui ont interrompus leurs études ; les employés et travailleurs du secteur privé et ceux du secteur public au même titre.

Les protestations dans ces régions ont été globales dépassant les partisanneries politiques, les associations et les organisations en constituant un acte social collectif par excellence que certaines parties continuent de nier….

Sans rentrer dans les détails des causes des protestations, il en parait que la flamme des protestations existe et il suffit d'une simple étincelle quelque soient les causes ou les origines, le décès d'un malade à l'hôpital, un accident de la route, le limogeage d'un ouvrier, des pluies diluviennes, la fermeture d'une usine, etc. Les situations sociales sont dans une précarité globale et il suffit d'une cause aussi petite qu'elle soit pour faire exploser la colère qui deviendra un état de gronde puis un état de protestation implicite, sur terrain pour évoluer vers des sit-ins, des blocages de route, de le la violence et des affrontements avec les forces de l'ordre pour finir dans une forme de désobéissance civile.

Le comportement du pouvoir vis-à-vis du paysage protestataire n'a guère évolué malgré la succession des gouvernements, l'évolution d'une Assemblée nationale constitutionnelle vers une Assemblée des représentants du peuple et les visites sur terrain suivies de promesses de développement en cas d'escalade ou de silence dans d'autres cas.

La mémoire protestataire a évolué de manière remarquable durant ces dernières années en faisant évoluer leurs moyens de lutte et selon les indicateurs disponibles, ces moyens évolueront vers de nouvelles formes puisque les grèves et les sit-ins ne suffisent plus ; les blocages de route et les affrontements avec les forces de l'ordre n'ont abouti à aucune solution opérationnelle ; les grèves de la faim collective, les menaces de suicide collectif et les tentatives de suicide collectif n'ont pas eu l'impact escompté. Plusieurs parties se sont impliquées dans le processus de la désobéissance civile pacifiste sans grand changement dans ces régions intérieures.

Par ailleurs, la visite du chef du gouvernement à plusieurs régions et essentiellement, à Tataouine a connu plusieurs événements reflétant la sévérité de la gronde de la population qui devient plus hermétique aux promesses.

La couverture médiatique et la grande gène dans laquelle se sont trouvée le chef du gouvernement et la délégation accompagnante ne fait qu'affirmer la nécessité de changer les méthodes de traitement avec les protestations de manière générale.

Il est clair que les problèmes restent les mêmes et évoluent essentiellement dans un cercle fermé malgré l'évolution de la précarité des situations.

La persistance de l'état dans une méthodologie figée face à la une grande dynamique de changement des situations se résume comme suit :

- L'occultation médiatique ;
- L'attaque médiatique et la tentative de mobilisation de l'opinion publique contre les mouvements sociaux ;
- Le traitement sécuritaire dans ses différentes formes et moyens ;
- Les visites sur terrain avec des

promesses qui restent dans leur majorité de l'encre sur papier ; et

- Des conseils ministériels restreints aboutissant à des mesures exceptionnelles dans le but de résorber les protestations accompagnées d'une forte médiatisation.

Tous ces moyens ont été dépassés par les événements voire des causes d'escalade de certains mouvements sociaux et cet à l'Etat de changer ses méthodes de traitement avec ses mouvements pour plus d'efficacité.

L'acte participatif, local et l'engagement dans un plan stratégique planifié sur des étapes d'application, de contrôle, de suivi et d'évaluation, de lutte contre la corruption, de mise en place d'une campagne nationale de lutte contre le gaspillage, de processus d'amélioration du niveau de vie, de la santé, de l'enseignement, du transport, etc. .. Ce sont, là, des mesures qui nécessitent une mise en œuvre rapide.

La fin du mois a connu un mouvement de changement ministériel de dans lequel le ministre de l'éducation et la ministre des finances, avec le limogeage, précédemment, du ministre de la fonction publique et de la gouvernance et face aux débats houleux qu'a connu la nomination du nouveau ministre, le chef du gouvernement a décidé de dissoudre le ministère.

Le limogeage du ministre de l'éducation vient après une année scolaire caractérisée par une grande tension entre les syndicats de et le ministère atteignant même la demande de départ du ministre. De grandes protestations, un gaspillage de temps, d'énergie, une mobilisation et une contre mobilisation de part et d'autre qui ont abouti, sous la pression, à l'annonce du limogeage du ministre pendant une période critique de préparation aux différents examens de fin d'année sans connaitre les réactions possibles quant à cette révocation.

Sans rentrer dans les causes et les motivations de cette révocation, nous avons cité précédemment les problèmes profonds et fondamentaux que connaissent les institutions éducative et de l'enseignement depuis des décennies appelant tous les intervenants à travailler à limiter les lacunes, les manquements et l'implication dans « une école du futur », puisque la situation actuelle nécessite grandement une révision réfléchie ainsi qu'une critique objective et constructive.

Le licenciement de la ministre des finances a été, à son tour, provoquée par une grande pression médiatique suite à ses dernières déclarations concernant l'état du Dinar Tunisien.

La ministre a été la cible de plusieurs campagnes comme l'impact de ses déclarations sur le développement du marché noir, sur les investisseurs ainsi que l'impact sur l'instabilité économique.

Le limogeage de la ministre des finances ne constitue pas un facteur qui assurera le décollage économique et n'est nullement responsable du ralentissement ainsi que de la situation économique dont les ficelles essentielles sont dans les mains de parties étrangères, comme les donateurs.

La récession du Dinar est un indicateur pertinent sur l'aggravation de la situation économique selon les spécialistes. Le congédiement de la ministre était le résultat d'une confrontation médiatique de l'opinion

publique locale vu l'aspect critique de la situation actuelle nécessitant un ensemble de mesures difficiles dans un avenir prochain afin de mettre fin à la récession de la monnaie locale.

Cette ministre a fait preuve de résistance devant plusieurs vagues de protestations comme celles liées aux différents projets et lois de finances dans plusieurs secteurs et ceci revient au support solide dont à fait preuve le gouvernement mais qui a subitement disparu lorsqu'elle a rendu publique la réalité de la situation économique actuelle ainsi que leurs impacts sociaux.

La loi concernant la consommation de drogues a été remise en examen de manière primaire en attendant une révision globale. La déclaration du président de la république sur la nécessité de révision de cette loi a déclenché un tollé dans les différents milieux politiques, médiatiques et sociaux sachant que l'Assemblée des représentants du peuple laisse aux instances juridiques un ensemble de possibilités à la mise en place de jurisprudences dans la mise en place de la peine.

La possibilité de jurisprudences ouvre la porte devant enchères et interprétations sensibles sachant que, selon les données officielles, 25% des détenus dans les prisons tunisiennes sont des consommateurs ou des vendeurs. Durant l'année 2016 5744 affaires de drogues ont été présentées devant les tribunaux contre 723 durant l'année 2000.

Le nombre d'élèves et d'étudiants impliqués a été de 213 en 2012 contre 475 en 2016.

13.7% des jeunes de moins de 17 ans sont consommateurs de drogues avec plus de 300 types de drogues commercialisées en Tunisie et autant de chiffres effrayants et inquiétants autour du sujet étant donné 81% des consommateurs sont de la frange des jeunes.

Ce problème reflète la situation difficile que vit jeunesse de ce pays et en particulier le phénomène de déscolarisation avec le chiffre dépassant les 100 000 abondants scolaires par an (certaines estimations parlent de plus de 150 000/an) avec un grand taux dans le genre féminin ayant des raisons multiples. Ces chiffres varient fortement entre les régions en prenant à titre d'exemple le taux de déscolarisation de 63% dans le gouvernorat de Kasserine.

Nous avons fait signe précédemment à la nécessité d'une révision globale et approfondie de l'institution éducative afin d'atténuer ce phénomène sachant que le commerce parallèle et les réseaux de crimes organisés sont les premiers bénéficiaires de cette situation.

Cette période connait, comme chaque année, les épreuves du Bac-sport caractérisées par leur aspect festif et protestataire dont nous avons cité, précédemment, la nécessité d'organisation afin de réduire les dépassements et les manifestations de violence qui les accompagnent.

Il n'y a pas eu exception cette année, sans prendre la même intensité que les années précédentes par les banderoles provocantes malgré la persistance du même paysage. Une fois de plus, nous insistons sur le fait que la nature festive de ces événements se transforme rapidement vers une forme de protestations de la part des élèves exprimant la précarité de la situation des institutions éducatives, le poids

de la pression et du stress subis par ces derniers dans le milieu scolaire, l'environnement scolaire, le milieu familial et l'absence d'horizon de manière globale.

La situation sanitaire dans plusieurs régions a été une cause directe de plusieurs mouvements de protestation, nous faisons allusion, ici, au retour de plusieurs maladies éradiquées dans le passé surtout chez les enfants comme l'hépatite. Ceci nous fait revenir à l'inégalité des régions devant les maladies et les soins sanitaires d'une région à une autre puisque la mauvaise qualité du service de santé et surtout dans les régions intérieures constituent les causes directes de cette situation provoquent continuellement des protestations qui revêtent, très vite, un caractère violent visant le cadre médical, paramédical ainsi que les équipements médicaux.

La situation sanitaire des élèves et la propagation de certaines maladies suite à l'insalubrité nécessite une attention particulière des instances officielles afin de limiter ces fléaux comme les poux, la galle, l'hépatite et autres maladies.

Le dossier médiatique revient encore sur le devant de la scène en étant le sujet de plusieurs mouvements de protestations continues en l'occurrence suite à certaines fuites de la part d'une chaine télévisée privée et le tollé qui s'en est suivi pouvant prendre une dimension critique.

Ce paysage nous ramène à la scène médiatique et le rôle des medias dans l'opinion publique puisque plusieurs de ces medias revêtent des orientations claires contre telle ou telle partie et travaille sur une mobilisation de l'opinion générale et la présentation de sondage dont nous ne connaissons pas le but ni la méthodologie.

Le paysage médiatique actuel a connu une grande évolution et a bénéficié des différentes mesures adoptées durant la révolution en faveur de la communication de manière globale mas cette évolution enregistrées, malgré son importance, reste quantitative et n'a pas connu une amélioration qualitative.

Les réalisations dans le secteur médiatique n'ont pas été à la hauteur des importantes attentes sociales.

Nous avons enregistré des mouvements de protestations des étudiants des sciences juridiques contre la loi d'intégration des écoles de magistrature comprenant des grèves, des sit-ins dans toutes les facultés de sciences juridiques ainsi qu'un grand rassemblement protestataire à la Place de la Kasbah s'en suivant l'usage de la violence par les forces de l'ordre dans plusieurs régions.

Le retour des anciennes pratiques sécuritaires constitue la principale problématique après chaque mouvement de protestation et la responsabilité de toutes les parties impliquées dans le changement de ces pratiques envers toutes les tranches du tissu social et sectoriel est nécessaire. Sans cela le présage de la continuité de la crise demeure présent notamment lors des élections des doyens, des directeurs d'école, des institutions supérieures et des présidents d'université.

En même temps que les déclarations officielles sur la disponibilité des quantités des produits à la consommation durant le mois de ramadhan des mouvements de protestations s'élèvent, dans toutes les régions, dénonçant la détérioration du

pouvoir d'achat suite à l'inflation des prix.

La disponibilité des produits à la consommation ne suffira pas si les conditions de consommation ne se présentent pas avec cette augmentation folle des prix.

Le début du mois de ramadhan connaitra la naissance d'une nouvelle crise accumulant les différentes composantes qui éclatera durant le mois d'octobre prochain. Ramadhan suivi de l'aïd el fitr, de la saison estivale, de l'aïd el Idh'ha, de la rentrée scolaire sans oublier la constance des salaires en Dinar qui ne suivent pas l'augmentation des prix à la consommation. Tous ces critères contribuent fortement au développement du commerce parallèle, de la contre bande, à la réduction de la capacité concurrentielle des petits commerçants et au développement des protestations sectorielles et régionales.

Le projet de loi relatif à la réconciliation économique a été le moteur de divers mouvements de protestation et parait rester en instance pour réapparaitre de nouveau provoquant les mêmes mouvements populaires.

Tel a été le cas au sujet du retour des terroristes, quand l'Etat annonce un ensemble de mesures provoquant de nombreux débats mais qui, avec le temps ou les événements parallèles, s'estompent et tombent dans les oubliettes sans avoir un retour sur l'évolution et les décisions relatives à ce dossier sensible.

Une commission multipartite réunissant plusieurs personnalités de divers horizons a été mise en place pour le soutien des mouvements sociaux, la limitation de leur criminalisation et l'ouvrage à une aide devant la loi, le comportement citoyen et les considérations sociales.

Le congrès du mois dernier sur les mouvements sociaux a connu un soutien important en présageant vers un devenir vers une forme de pression sociale pour résorber et encadrer la gronde et la détérioration des situations des développements et sociales dans plusieurs régions.

La violence dans le milieu sportif dans ses différentes formes a été très présente à la fin de ce mois d'Avril 2017 avec des mesures sécuritaires très limitées et sans effet.

L'application de certaines sanctions sur les équipes sportives ou le public des supporters par le huit clos ne suffisent pas puisque la problématique essentielle est en relation avec l'administration sportive des clubs et celle générale des sports et il suffit de porter son attention sur les résultats des équipes nationales, le gaspillage d'argent important pour des résultats stériles sources de violence.

Plusieurs modes d'expressions ont vu le jour dans le paysage sportif comme l'usage excessif de la violence contre les supporters ou le terrorisme sportif et des appels de limogeage de la ministre des sports comme a été le cas de la ligue des supportes d'un certain club, etc.

Le paysage sportif passe par une période critique et la violence dans ce domaine en est le principal indicateur nécessitant d'autres moyens que les sanctions et ce, à travers une politique sportive globale en harmonie avec les attentes

Les élections des ligues et des institutions sportives dans leurs différentes formes deviennent des sources continuelles de violence dans ce secteur qui constitue une forme de protestation sociale contre les mécanismes de gouvernance, des visions et des résultats sportifs en général

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Les mouvements individuels ont continué dans la même tendance de régression que le mois précédent avec 9 mouvements autres que les suicides et tentatives de suicide et ce dans 7 gouvernorats.

Les suicides et tentatives ont, également, connu un recul avec une absence des menaces de suicide collectif dans plusieurs régions qui constituent l'élément qui contribue à la croissance des chiffres liés aux suicides et tentatives édités par notre organisme.

L'essentiel est que les actes de suicide effectif, durant ce mois d'Avril, reste en constance par rapport aux mois précédents avec un net recul des tentatives de suicide collectif et la présence d'actes de suicide infantile comme le cas d'un enfant de 9 ans.

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois de d'Avril 2017 ont été comme suit :

Les mouvements collectifs, en revanche, ont vu une croissance importante englobant plusieurs régions en particulier et qui ont pris des tournures importantes quant à la mobilisation et le cheminement qu'elles ont connu· Nous avons, même, assisté à une forme de désobéissance civile, dans certaines régions·

Ces mouvements sociaux présentent tous les ingrédients d'une continuité et une plus grande mobilisation avec une absence de l'acteur politique ainsi que des partis politiques avec des slogans de développement loin de toute instrumentalisation partisane malgré son caractère politique·

Mois	Avril		Mars		Fevrier	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	55	3,7%	64	5,9%	119	12,5%
Protestations Collectives	1441	96,3%	1025	94,1%	830	87,5%
Mouvements de Protestation	1496		1089		949	

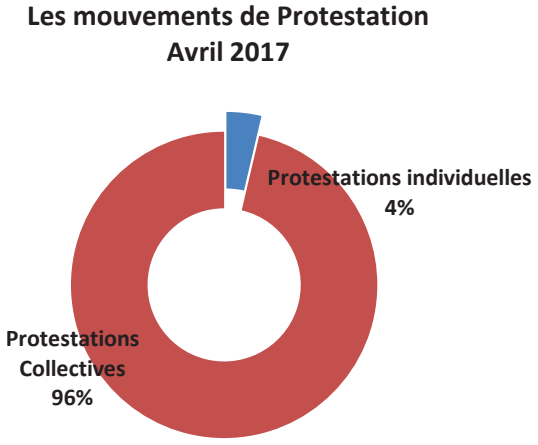

La répartition de ces mouvements citoyens par région s'est faite comme suit :

	Avril			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	1	12	13
Tunis	1	0	75	76
Ariana	0	0	13	13
Manouba	0	0	17	17
Ben Arous	0	1	14	15
Zaghouan	0	0	36	36
Nabeul	0	3	12	15
Jendouba	1	0	69	70
Beja	0	2	45	47
Kef	0	2	106	108
Seliana	0	1	51	52
Sousse	1	3	53	57
Monastir	0	1	42	43
Mahdia	0	3	14	17
Sfax	3	1	80	84
Kairouan	1	1	183	185
Kasserine	0	2	69	71
Sidi Bouzid	1	3	97	101
Gabes	0	0	59	59
Medenine	0	5	72	77
Tataouine	0	1	190	191
Gafsa	0	12	102	114
Tozeur	0	3	12	15
Kebili	1	1	18	20
Total	9	46	1441	1496

- Les gouvernorats de Tataouine et Kairouan ont connu des mouvements des protestations globaux ;

- Les gouvernorats de Gafsa, Sidi Bouzid et du Kef, ont connu des protestations dans plusieurs de leurs régions sans toucher leur totalité ;

- Les gouvernorats de Sfax, Médenine, Tunis, Kasserine et Jendouba ont connu d'importantes protestations mais qui restent limitées dans le temps et le lieu sans continuité ;

- Les gouvernorats de Sousse, Seliana, Monastir et Gabes ont connu des mouvements collectifs concernant, essentiellement, les situations socio-économiques, sanitaires et environnementales ;

- Les gouvernorats de Zaghouan et Béja n'ont pas connu un grand nombre de mouvements et spécialement le gouvernorat de Zaghouan qui a connu des protestations liées au développement ; et

- Les gouvernorats de Bizerte, Ariana, Manouba, Ben arous, Nabeul, Mahdia, Tozeur et Kebili ont connu des mouvements plutôt sectoriels.

La répartition géographique des mouvements de protestation :

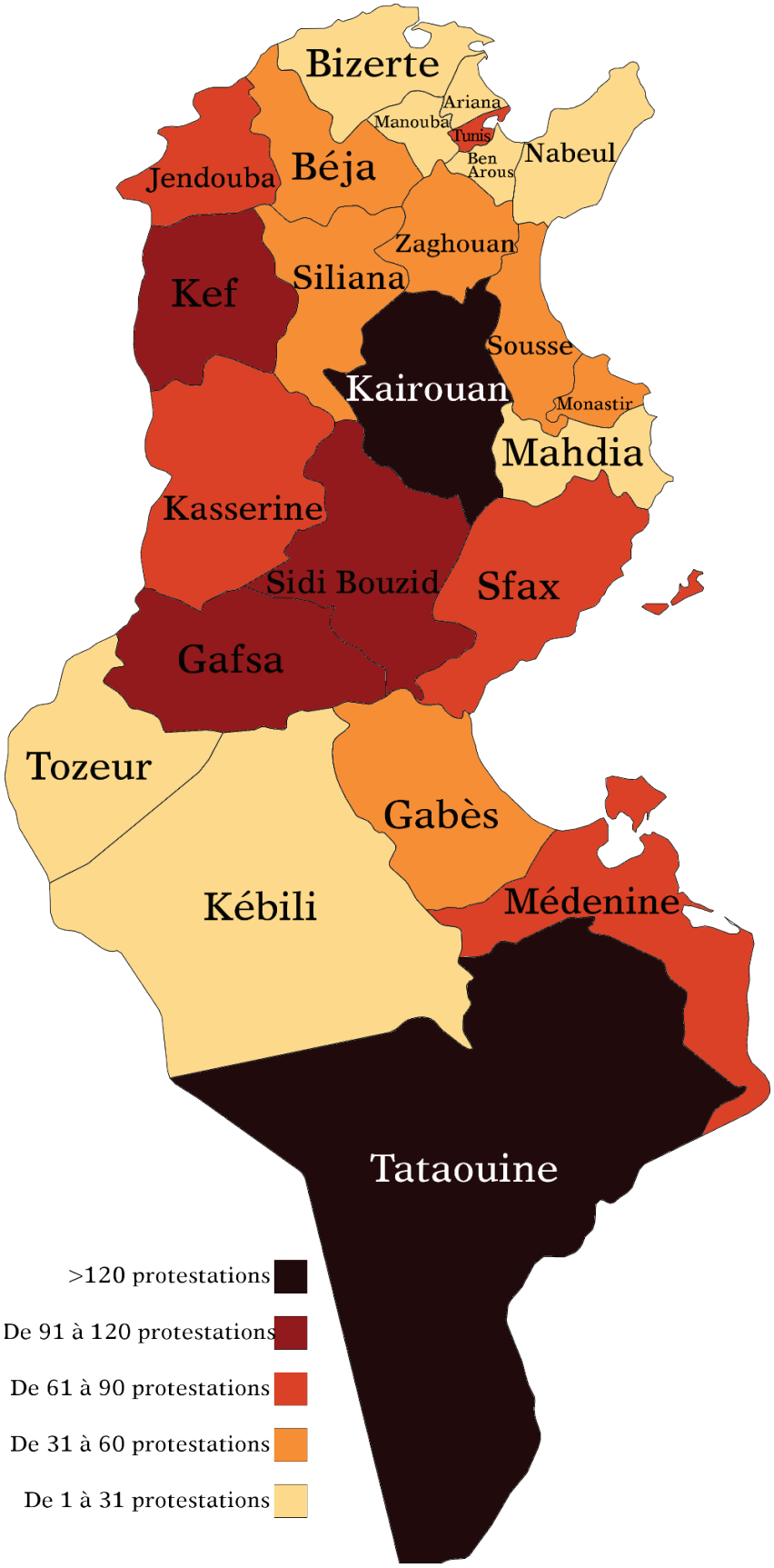

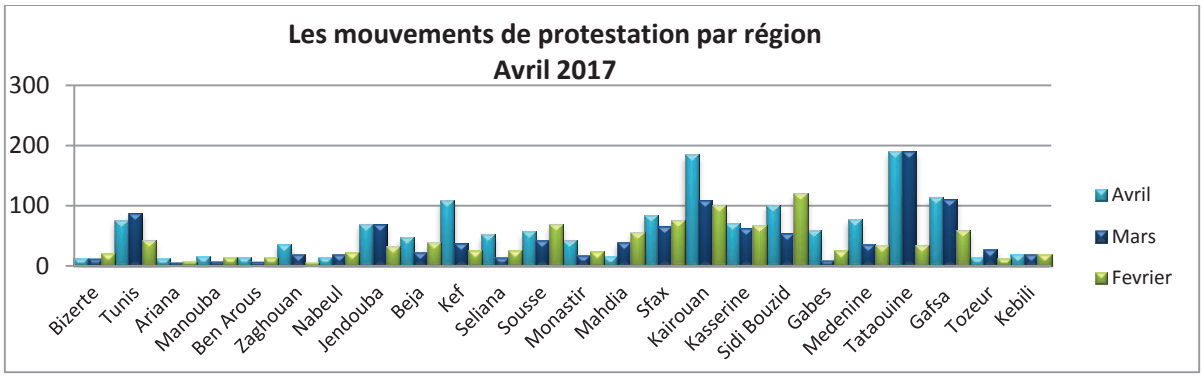

Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Mois	Avril		Mars		Février	
Nature des Mouvements		%		%		%
suicides et tentatives de suicide	46	84%	50	78%	13	11%
autres mouvements de protestations	9	16%	14	22%	106	89%
Protestations individuelles	55		64		119	

Les mouvements individuels de protestations :

9 manifestations individuelles ont été enregistrées pendant le mois d'Avril 2017 hormis les cas de suicide ou de tentative de suicide.

Les cas de suicide et de tentatives de suicide ont été enregistrés dans 7 gouvernorats répartis comme suit :

Le gouvernorat de Tunis :

- Une mère a mis ses enfants en vente à l'avenue Habib Bourguiba protestant contre la clôture de sa boutique par la police municipale malgré une autorisation du tribunal administratif pour réouverture, mais les autorités municipales n'ont pas respecté la décision.

Le gouvernorat de Sousse :

- Manifestation du secrétaire général du syndicat du conseil de sécurité nationale en s'engageant dans une grève de faim pour soutenir ses collègues dans leur grève ouverte

Le gouvernorat de Jendouba :

- Manifestation d'un citoyen devant le siège du gouvernorat en s'engageant dans une grève de faim pour récupérer un chèque de 40 milles dinars offert par la Commission Européenne de Droits de l'Homme suite à sa participation

à un long sit-in devant le ministère de l'emploi. Sachant que ce dernier avait tenté de se suicider pendant le mois de Février.

Le gouvernorat de Sfax :

- Manifestation d'un participant au sit-in « El Karama » à Jbéniana. Ce dernier a tenté de tuer ses neufs enfants mais il a été empêché par les personnes présentes ;
- Manifestation d'un citoyen en essayant de mettre le feu à un puits de pétrole dans l'île de Kerkennah ;
- Manifestation d'un citoyen en mettant le feu dans le bâtiment encore en construction de la Division Marine de la Garde Nationale pour exiger la libération de son ami qui a été arreté la veille et qui avait essayé de mettre le feu dans le puits de pétrole dans la même région.

Le gouvernorat de Kasserine :

- Manifestation d'une ouvrière au centre médicale dans la région de Layoune, en s'engageant dans une grève de faim pour denoncer sa situation professionnelle.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

- Manifestation d'un citoyen dans la région de Jelma, suite à la confiscation de sa marchandise de contrebande par la police. Ce dernier a coupé la route avec des roues brulées en caoutchouc pour récupérer ses quatre plasmas confisqués.

Le gouvernorat de Kebili :

- Manifestation d'un ouvrier dans l'Hôpital régional de Kebili qui demandait la titularisation après 16 ans de service mais qui a été renvoyé de son poste.

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

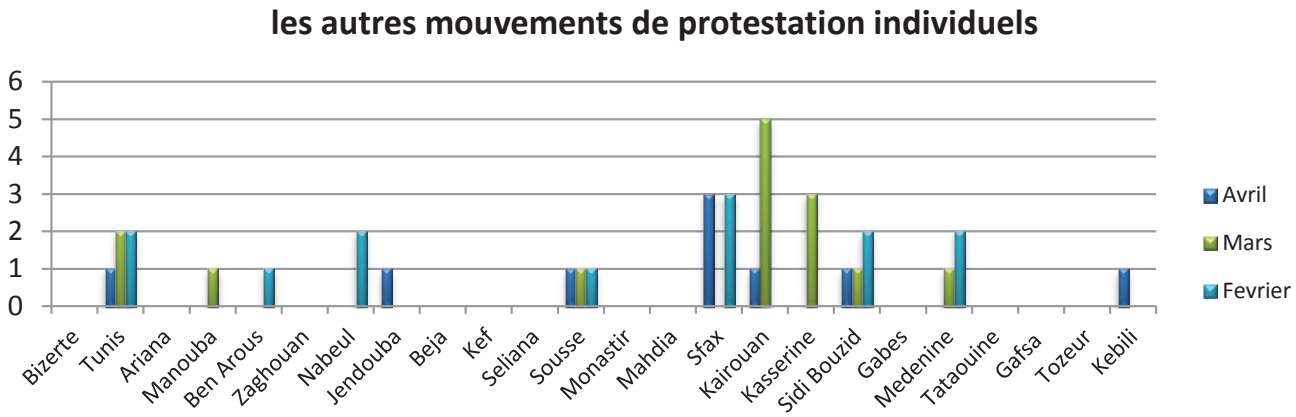

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Les remarques les plus marquantes pour les cas de suicide et tentatives de suicide relevés ce mois sont comme suit :

- 46 cas de suicide et de tentative de suicide ont été enregistrés ;
- Aucun cas de menace de suicide collectif n'a été enregistré ;
- 11 tentatives de suicide collectif ont été enregistrées ce mois dans de différentes régions avec divers moyens.
- 6 cas de suicide d'enfants de moins de 15 ans parmi eux un enfant de 9 ans ;
- 11 cas de suicide et de tentative de suicide féminin ont été enregistrés parmi elles de petites filles ;
- Aucun cas de suicide n'a été enregistré pour les personnes âgées au mois d'Avril ;
- La plupart des cas de suicide et de tentative de suicide féminins enregistrés concernait la tranche des 16-25 ans ;
- La tranche d'âge des 26-35 ans a enregistré le plus de cas de suicide et de tentative de suicide ;

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	3	5	19	4	4	0	35
Féminin	3	4	2	1	1	0	11
Total	6	9	21	5	5	0	46
%	13%	20%	46%	11%	11%	0%	

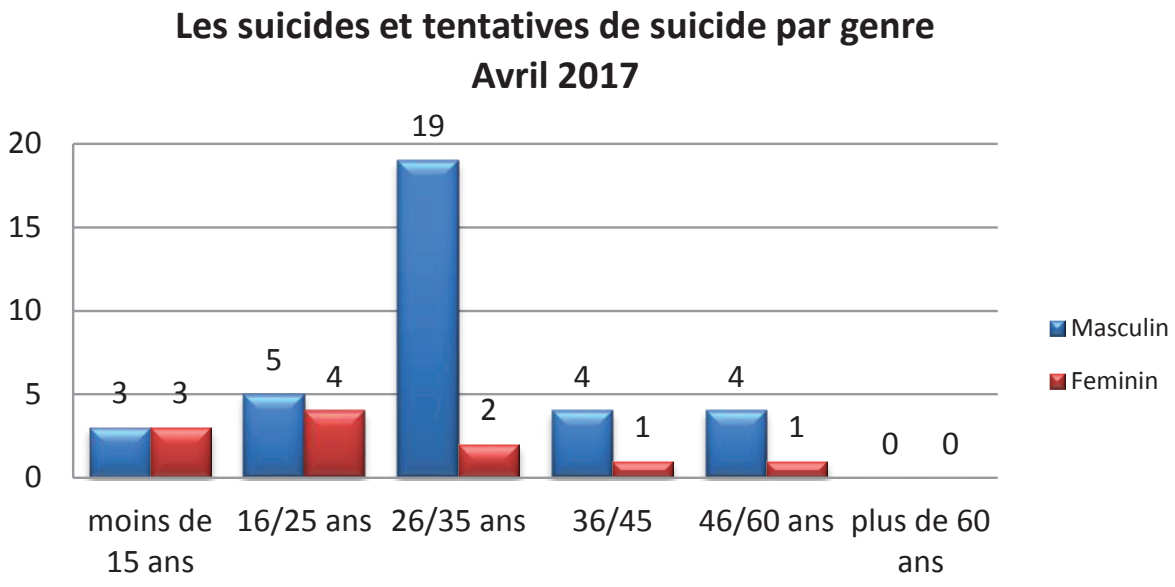

50 cas de suicide et de tentatives de suicide ont été enregistrés pendant le mois de Mars et sont répartis comme suit :

Mois	Avril	Mars	Février
Bizerte	1	0	2
Tunis	0	1	0
Ariana	0	0	0
Manouba	0	1	2
Ben Arous	1	1	0
Zaghouan	0	0	0
Nabeul	3	6	0
Jendouba	0	4	6
Beja	2	3	0
Kef	2	1	1
Seliana	1	0	1
Sousse	3	2	6
Monastir	1	2	1
Mahdia	3	1	6
Sfax	1	1	0
Kairouan	1	5	12
Kasserine	2	4	32
Sidi Bouzid	3	6	33
Gabes	0	0	2
Medenine	5	1	0
Tataouine	1	1	0
Gafsa	12	9	0
Tozeur	3	1	1
Kebili	1	0	1
Total	46	50	106

Le gouvernorat de Ben Arous :

- Par précipitation :

  - Suicide d'un jeune de 35 ans qui s'est jeté du quatrième étage à l'hôpital des grands brulés de Ben Arous. Le directeur de l'hôpital a confirmé que le malade ne souffrait pas de troubles mentaux et que sa jambe était gravement brulée suite à un accident avec un camion de contrebande qui transportait de l'essence.

Le gouvernorat de Bizerte :

- Par ingestion de médicaments :

  - Suicide d'un prisonnier dans la prison de Borj Roumi, âgé de 30 ans et condamné pour l'agression et le viol d'une femme.

Le gouvernorat de Nabeul :

- Par pendaison :

  - Suicide d'une mère de trois enfants dont un bébé de deux mois, trentenaire, dans le village de Sidi Madhkour, délégation de Hawaria sans raisons connues ;

  - Suicide d'un enfant de 14 ans sans raisons connues.

- Par ingestion de médicaments :

  - Une collégienne a avalé des médicaments suite à un harcèlement psychologique. Ses camarades se moquaient d'elle suite à l'incarcération de son père en prison.

Le gouvernorat de Beja :

- Par pendaison :

  - Suicide d'une jeune fille de 19 ans après quelques jours de rupture avec son fiancé ;

  - Suicide d'une femme de 53 ans sans raisons connues.

Le gouvernorat de Kef :

- Par pendaison :

  - Suicide d'une jeune fille âgée de 14 ans sans raisons connues.

- Par immolation :

  - Suicide d'un jeune trentenaire à Dahmeni, sans raisons connues.

Le gouvernorat de Seliana :

- Par pendaison :

  - Suicide d'un jeune de 20 ans sans raisons connues.

Le gouvernorat de Sousse :

- Par immolation :

  - Suicide d'une jeune de 25 ans dans la région de Bou Hsina sans raisons connues.

- Par ingestion de médicaments :

  - Suicide d'une jeune fille de 21 ans sans raisons connues.

Le gouvernorat de Monastir :

- Par pendaison :

  - Suicide d'un jeune âgé de 27 ans dans la prison de Monastir. Ce dernier était impliqué dans un réseau de migration clandestine et a été condamné de 15 ans de détention.

Le gouvernorat de Mahdia :

- Par pendaison :

  - Suicide d'un jeune âgé de 19 ans suite à un conflit familial ;

  - Tentative de suicide d'un jeune de 31 ans suite à sa condamnation à la prison.

- Par arme blanche :

  - Tentative de suicide d'une jeune col-

légienne âgée de 15 ans suite à son agression par un mendiant.

Le gouvernorat de Sfax :

- Par immolation :

  - Suicide d'un chauffeur de taxi âgé de 40 ans suite à une amande routière. Sa mort a engendré des mouvements de protestation des chauffeurs de taxi dans la région.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

- Par pendaison :

  - Suicide d'un jeune de 18 ans dans la délégation de Rgueb sans raisons connues ;
  - Suicide d'un jeune de 20 ans sans raisons connues ;
  - Suicide d'un enfant de 9 ans dans la région de Mazzouna sans raisons connues.

Le gouvernorat Kairouan :

- Par Immolation :

  - Suicide d'un adulte de 50 ans dans la région de Mansoura, gardien dans l'usine de câble. La fille de la victime a mentionné que son père ne s'est pas suicidé mais c'était un accident.

Le gouvernorat de Kasserine :

- Par précipitation :

  - Tentative de suicide de deux jeunes dans la délégation de Fernnéna pour un travail ainsi que 30 de leurs collègues ouvriers de chantier qui ont été renvoyés et qui ont essayé d'entrer dans le territoire Algérien comme acte de colère mais les autorités Algériennes l'ont interdit.

Le gouvernorat de Gafsa :

- Par précipitation :

  - Tentative de suicide d'un jeune trentenaire pour un travail. Ce dernier a tenté de se jeter du haut d'un palmier devant le siège de la délégation ;
  - Tentative de suicide collectif de 9 manifestants devant le siège de la délégation après que le délégué de la région ait refusé de les voir.

- Par ingestion de substances chimiques :

  - Une jeune femme de 23 ans a tenté de se suicider suite à des problèmes sentimentaux.

Le gouvernorat de Kebili :

- Par ingestion de substances chimiques :

  - Suicide d'un jeune âgé de 21 ans dans la région de Mansoura délégation de Kébili Nord sans raisons connues.

Le gouvernorat de Tozeur :

- Par immolation :

  - Suicide d'un élève de 12 ans après l'interdiction par sa mère de conduire une moto.

- Par pendaison :

  - Suicide d'un jeune de 29 ans dans la Medina de Tozeur sans raisons connues. Le cadavre a été retrouvé pendu dans la maison de ses parents.

- Par ingestion de substances chimiques :

  - Un chauffer de taxi a tenté de mettre fin à sa vie en buvant de l'essence suite au refus des instances munici-

pales de lui accorder sa priorité dans la délivrance du permis sachant qu'il était classé 17ème sur la liste.

Le gouvernorat de Médenine :

Par pendaison :

- Suicide d'un moniteur à Houmet Souk suite à des difficultés financières.

Par immolation :

- Tentative de suicide d'un agent de police aux frontières de Ras Jedir suite à des conflits professionnels.

- Suicide de trois adultes dans la région de Koutine suite à la confiscation de leurs marchandises de contrebande.

Le gouvernorat de Tataouine :

Par pendaison :

- Suicide d'une femme âgé de 40 ans, dans la délégation de Reméda, sans raisons connues.

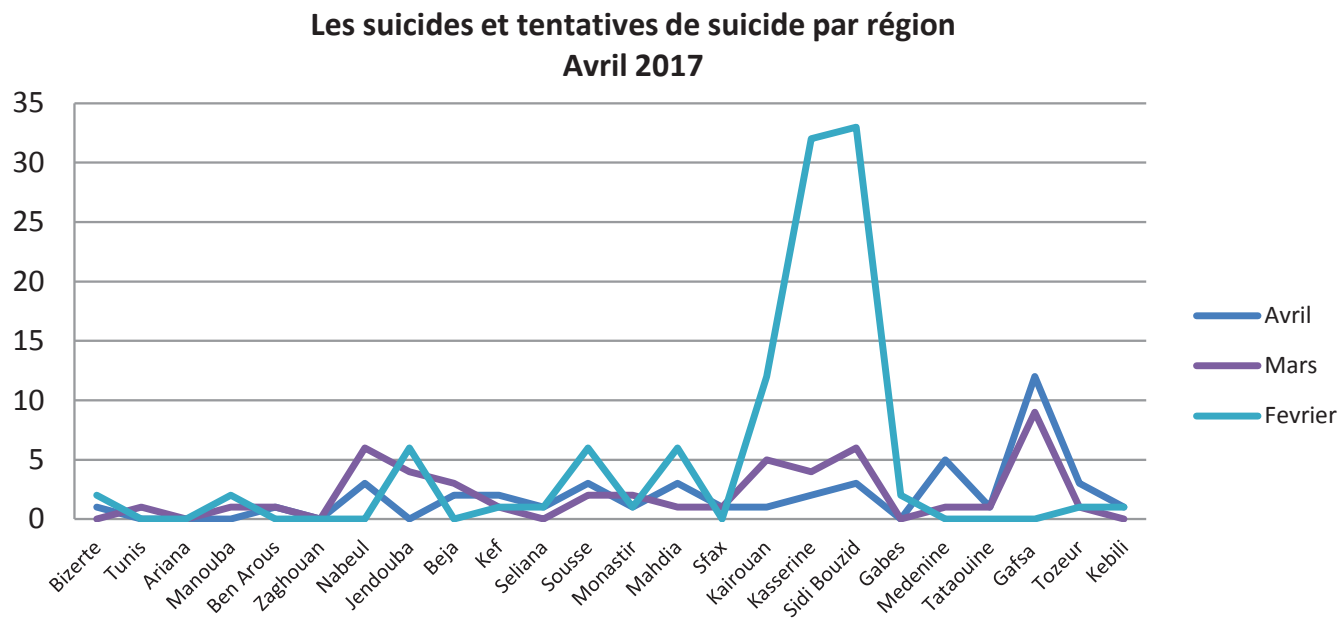

Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont à repartir comme suit :

Mois	Avril	Mars	Fevrier
Protestations Instantanées	659	465	431
Protestations Spontanées	507	376	279
Protestations Violentes	275	184	120
Total	1441	1025	830

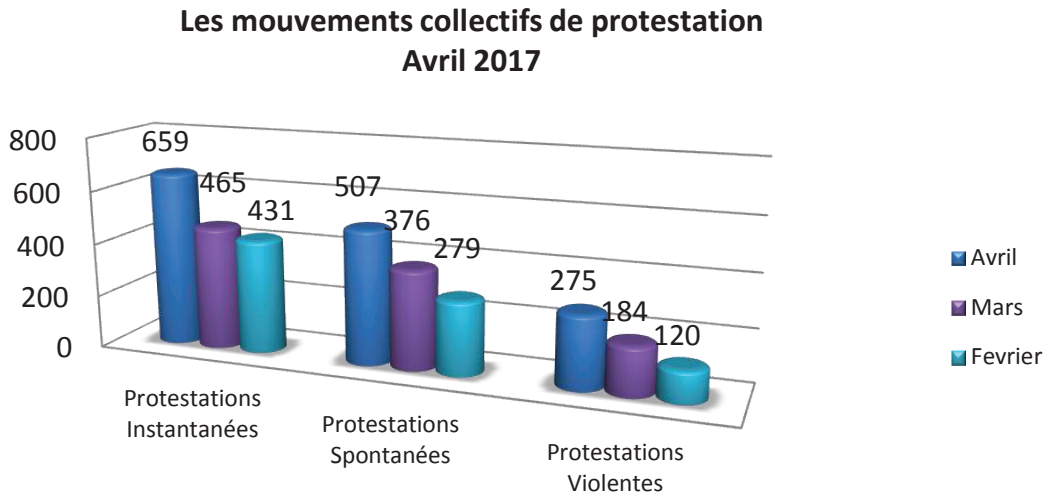

Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :

- Les réseaux sociaux, les grèves, Les sit-ins, les blocages de routes, la brulure de pneus, le blocage de lieux professionnels et les agressions ;
- L'interdiction des fonctionnaires de quitter leurs lieux de travail, grèves de la faim, les l'effraction des locaux administratifs, les affrontements avec les forces sécuritaires, l'attaque de postes de police, les marches pacifiques et la désobéissance civile ;
- Les appels médiatiques, les grèves sauvages de la faim, la couture des bouches, les menaces de suicide, les marches protestataires vers la capitale ainsi que les menaces de migrations groupées ; et
- Les menaces de démission, les pétitions de protestation, le port des bandes rouges, le blocage de passage de trains et l'abandon de la nationalité tunisienne

La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Avril				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	82	62	50	194	13%
Social	96	64	44	204	14%
Politique	46	34	24	104	7%
Educatif	160	125	28	313	22%
Environnemental	10	9	2	21	1%
Administratif	122	101	63	286	20%
Religieux	0	0	0	0	0%
Sanitaire	57	41	8	106	7%
Sécuritaire	77	65	48	190	13%
Sportif	9	6	8	23	2%
Total	659	507	275	1441	

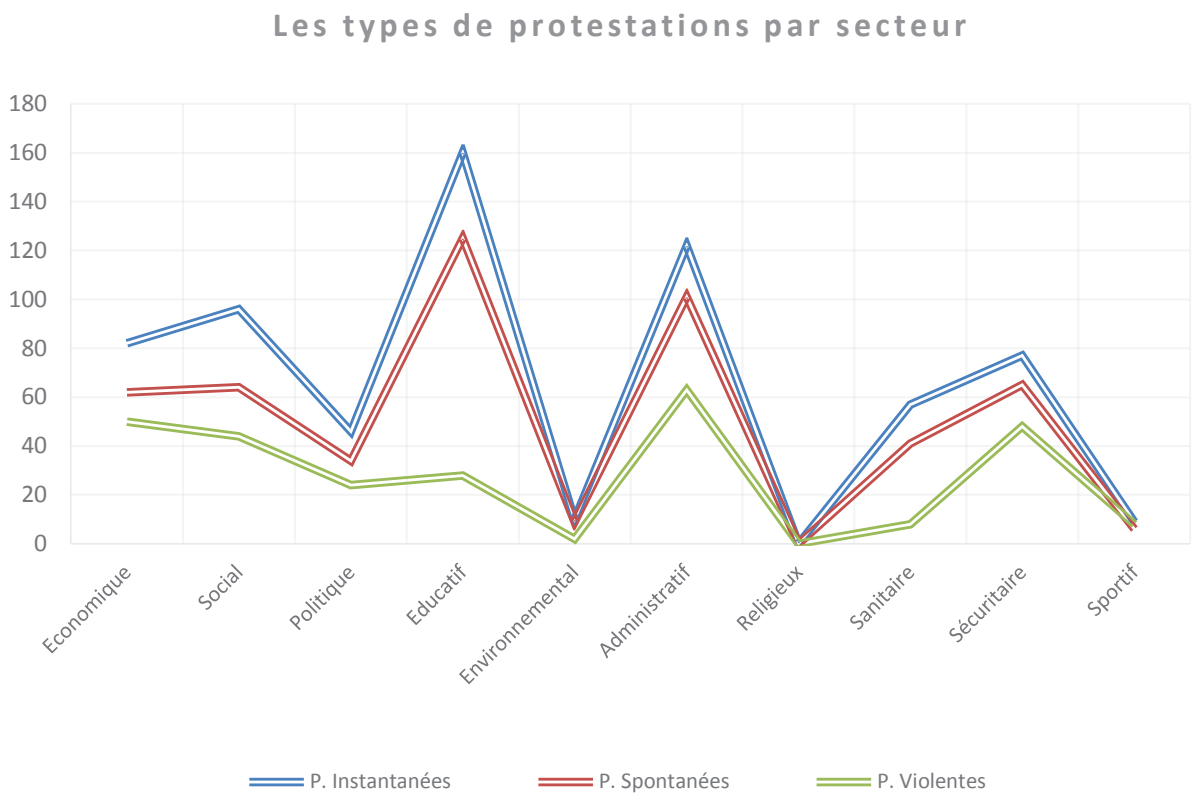

Les espaces de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois de Février 2017 ont été comme suit :

- Les routes et les hôpitaux ;

- Les espaces professionnels, les locaux administratifs, les places publiques, les institutions éducatives, les sièges de municipalités, les sièges de la présidence du gouvernement, de l'A.R.P., des gouvernorats et délégations et les stades sportifs ;

- Les sièges des ministères ; et

- Les sièges juridiques, les offices, les sièges de la S.O.N.E.D.E. et de la S.T.E.G.

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Avril				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	7	5	0	12	1%
Tunis	37	31	7	75	5%
Ariana	8	5	0	13	1%
Manouba	8	7	2	17	1%
Ben Arous	8	6	0	14	1%
Zaghouan	20	12	4	36	2%
Nabeul	7	5	0	12	1%
Jendouba	32	27	10	69	5%
Beja	26	12	7	45	3%
Kef	40	32	34	106	7%
Seliana	25	18	8	51	4%
Sousse	30	19	4	53	4%
Monastir	23	19	0	42	3%
Mahdia	6	5	3	14	1%
Sfax	36	27	17	80	6%
Kairouan	73	61	49	183	13%
Kasserine	31	23	15	69	5%
Sidi Bouzid	40	36	21	97	7%
Gabes	29	21	9	59	4%
Medenine	34	23	15	72	5%
Tataouine	76	60	54	190	13%
Gafsa	43	43	16	102	7%
Tozeur	10	2	0	12	1%
Kebili	10	8	0	18	1%
Total	659	507	275	1441	

Les sujets des mouvements de protestation, par échelle d'intensité :

-Les municipalités, les instances éducatives, les stades sportifs, les gouvernorats, les délégations, les ministères, la présidence du gouvernement, et l'A.R.P., les hôpitaux et les instances sécuritaires ;

- Les organismes médiatiques ; et

- La société de distribution des eaux.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

Les parents d'élèves, les habitants, les ouvriers de chantier, les diplômés universitaires, les chômeurs, les ouvriers, le cadre médical et paramédical et les activistes;

-Les journalistes, les chauffeurs de taxi, les sécuritaires et les chauffeurs de taxis collectifs ;

- les employés, les familles des disparus en mer, les familles des martyrs, les agriculteurs et les marins.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit

	Avril											
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%
Bizerte	0	0	0	10	0	0	0	2	0	0	12	1%
Tunis	4	9	10	20	0	15	0	9	0	8	75	5%
Ariana	0	0	0	9	0	0	0	4	0	0	13	1%
Manouba	0	3	0	7	0	3	0	4	0	0	17	1%
Ben Arous	0	0	0	11	0	0	0	3	0	0	14	1%
Zaghouan	6	7	10	0	2	2	0	4	5	0	36	2%
Nabeul	0	0	0	10	0	0	0	2	0	0	12	1%
Jendouba	16	8	5	14	0	20	0	3	0	3	69	5%
Beja	4	5	6	19	0	6	0	4	1	0	45	3%
Kef	20	19	8	10	0	26	0	5	18	0	106	7%
Seliana	11	9	2	9	0	12	0	2	6	0	51	4%
Sousse	1	9	3	12	0	9	0	7	6	6	53	4%
Monastir	2	2	1	13	4	7	0	8	5	0	42	3%
Mahdia	3	3	0	5	0	3	0	0	0	0	14	1%
Sfax	9	9	4	13	0	17	0	4	19	5	80	6%
Kairouan	31	37	9	27	9	36	0	9	25	0	183	13%
Kasserine	9	10	5	15	0	14	0	5	11	0	69	5%
Sidi Bouzid	13	11	5	19	4	22	0	8	15	0	97	7%
Gabes	5	5	10	13	0	12	0	3	7	4	59	4%
Medenine	9	9	5	15	0	16	0	6	12	0	72	5%
Tataouine	30	30	14	31	0	39	0	4	42	0	190	13%
Gafsa	18	15	6	22	2	22	0	6	11	0	102	7%
Tozeur	1	2	0	4	0	1	0	2	2	0	12	1%
Kebili	2	2	1	5	0	4	0	2	2	0	18	1%
Total	194	204	104	313	21	286	0	106	187	26	1441	

Les violences :

Le mois d'Avril 2017 a connu une grande vague d'agressions, surtout les agressions sexuelles faites aux enfants aussi bien dans le milieu scolaire que dans les foyers familiaux. Ce type de violence suscite des inquiétudes quant au développement de ce type de violence dans les deux milieux qui sont censés constituer une sécurité aux enfants.

Ce mois a, également, connu des agressions individuelles et groupées contre des sécuritaires avec le vol de leur armes individuelles par surprise ou suite à un échange de violence.

La violence sportive a émergé, durant ce mois, aussi bien entre les joueurs que dans le public des supporters sans oublier l'agression d'un arbitre.

Voici une liste non exhaustive des types de violence observée tout au long du mois d'Avril 2017 :

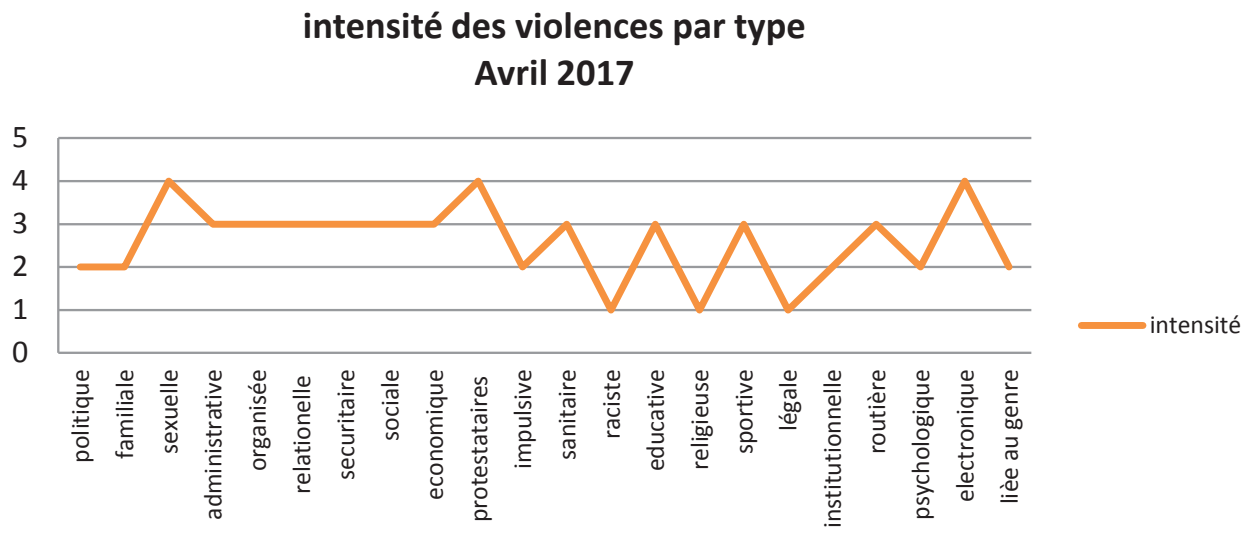

- La violence sexuelle : suite à une opération de braquage et une tentative de viol d'une femme dans le cimetière de Guerich à Kairouan par un ancien détenu bénéficiaire de l'amnistie présidentielle a conduit à la mort de la victime après une hospitalisation d'une semaine en soins intensifs suite à une blessure à la tete. Le plus grave, selon les informations recueillies, c'est que l'agression a eu lieu en plain jour sous les yeux indifférents de plusieurs passants croyant que c'était une dispute entre époux connotant une acceptation générale de la banalisation de la violence conjugale.

A Kairouan , également, un enseignant remplaçant de théâtre a été arrêté pour avoir entrainé une élève de 13 ans à son domicile pour l'agresser sexuellement en lui faisant croire

que dans le cadre de sa participation dans la rencontre régionale du theatre dans le milieu scolaire, elle allait être sacrée pour ses prestations.

Dans le milieu scolaire également un enseignant du secondaire à l'Ariana a été arrêté pour harcèlement sexuel de son élève âgée de 10 ans.

A Médenine, les forces de l'ordre ont arrêté le gardien de l'école primaire 2 Mars et âgé de 48 ans accusé de harcèlement sexuel contre 7 élèves âgées de 9 et 10 ans étudiant en cinquième année primaire.

Dans le cadre familial, la ville de Bizerte sud a connu l'inceste d'une enfant de 15 ans par son père quarantenaire. Le gouvernorat de Kairouan a connu la grossesse d'une enfant de 12 ans étudiant en septième année par son oncle paternel âgé de 62 ans.

D'autres actes de violence sexuelle sur des enfants ont été enregistrés par ailleurs. Nous citons le viol d'un enfant de 6 ans par un vieux de 70 ans dans la région de l'Ariana Nord après l'avoir attiré par une somme d'argent. Le viol d'une enfant de 6 ans par un jeune de 21 ans dans la région de Tebourba, gouvernorat de Manouba. Deux individus ont violé un enfant de 10 ans dans la région de Jamel, gouvernorat de Sidi Bouzid. L'accouplement entre un groupe de délinquants avec une enfant de 13 ans ayant fugué du domicile parental à Hammam Lif. La tentative de viol d'une enfant de 8 ans par un extrémiste religieux dans la mosquée sous son contrôle.

Le viol après détournement et séquestration d'une jeune femme, à Jendouba et d'une autre à El Sijoumi, dans la Capitale. Le viol d'une femme de 70 ans par un parent quarantenaire à Seliana.

- La violence familiale : un quarantenaire célibataire a enterré sa mère âgée de 86 ans dans le jardin après l'avoir assassiné dans son domicile à la Soukra, gouvernorat de l'Ariana. A Beja, un jeune extrémiste accusé d'avoir contribué dans l'envoi de jeunes dans les foyers de tension a agressé son père. A Sidi Aiche, gouvernorat de Gafsa, une enfant de 15 ans a été brûlée au niveau du visage et des mains dans le domicile parental. Dans la région de Bouhsina, gouvernorat de Sousse, un jeune a été battu à mort par son oncle. Une adolescente a été brulée par son frère à Ennfidha. Une jeune de 15 ans a été battue par sa mère suite à ses absences répétées de l'école entrainant ainsi son décès.

6 cas de nouveaux nés tués et jetés sous un pont dans la région d'Essijoumi ont été enregistrés et qui pourraient provenir de relations non conjugales.

Une femme a été tuée par son mari à Manouba. Un jeune a été retrouvé mort

noyé dans le canal de Medjerda, gouvernorat de Manouba impliquant le mari de sa mère qui a été retrouvé, à son tour, assassiné après une semaine. A Manouba, également, un homme a laissé ses deux enfants devant le siège du gouvernorat pour dénoncer la précarité de sa situation sociale. A Zaghouan, une jeune femme a tué et coupé la tête de son nouveau né.

- La violence sécuritaire : deux jeunes d'El Medina EL Jedida ont braqué et volé le cartable contenant des affaires personnelles et l'arme d'un agent de la sécurité dans la gare du train à Place Barcelone à Tunis. 3 individus ont fait de même dans la région de Metlaoui.

Un agent de la sécurité a agressé le délégué régional de l'artisanat de Kasserine.

Un agent de police a failli à son devoir en refusant de porter assistance à une jeune fille de 15 ans suite à son agression par un délinquant. Dans la région de Bouderyesse limitrophe à l'Algerie, le poste de police de la région a été attaqué lors d'émeutes par des citoyens suite à l'arrestation d'un contrebandier de la région.

- La violence criminelle : une femme a été attaché et agressé jusqu'à la mort dans son domicile à la cité du stade à Ben Arous.

Le directeur régional des affaires religieuses à Bou Mehel, Ben Arous, a été agressé par un extrémiste religieux. A El Mellassine, un trentenaire a poignardé dans un but de vol un chauffeur de taxi.

A Hajeb Laayoune, à Kairouan, des affrontements violents ont eu lieu entre les partisans du parti politique « machrou Touness » et des jeunes venant de Kasserine.

A Tejerouine, gouvernorat de Kef, un gardien d'école a été arrêté en possession de 40 cachets de stupéfiants qu'il allait vendre aux élèves.

Dans la région de Khazoubya, Ben Guérdane, 3 contrebandiers ont été demi de leur camion rempli d'essence de contrebande par des individus les menacent d'armes blanches, de tazers et de gaz lacrymogènes.

Un élève a aspergé ses amis de gaz lacrymogène dans la cours de l'institution éducative à Meknassi.

Un bar à Hammamet a connu des actes de violence. A Sfax une opération de vol a vu trois jeunes se faire poignardé dont deux sont morts.

De même un jeune est décédé suite à un braquage dans la région de Lafayette dans la Capitale dont l'instigateur fut le cousin qui a dépêché deux délinquants pour l'attaquer suite à sa confession de se déplacer à la banque pour versement d'une somme de 20 mille dinars.

A Sousse, un jeune a été arrêté en train de déverser de l'essence sur la façade arrière de l'église de Sousse dans l'intention d'y mettre le feu.

A Seliana, une femme âgée et aisée a été la victime d'une opération de vol dans son domicile par une femme portant le nikab et qui l'a menacé avec un pistolet.

- La violence sportive : les stades sportifs de Ben Guerdene et Sousse ont connu des affrontements entre le public, entre les joueurs et l'agression d'un arbitre. Sachant que la violence dans les stades sportifs connaît une recrudescence durant le mois d'Avril 2017.

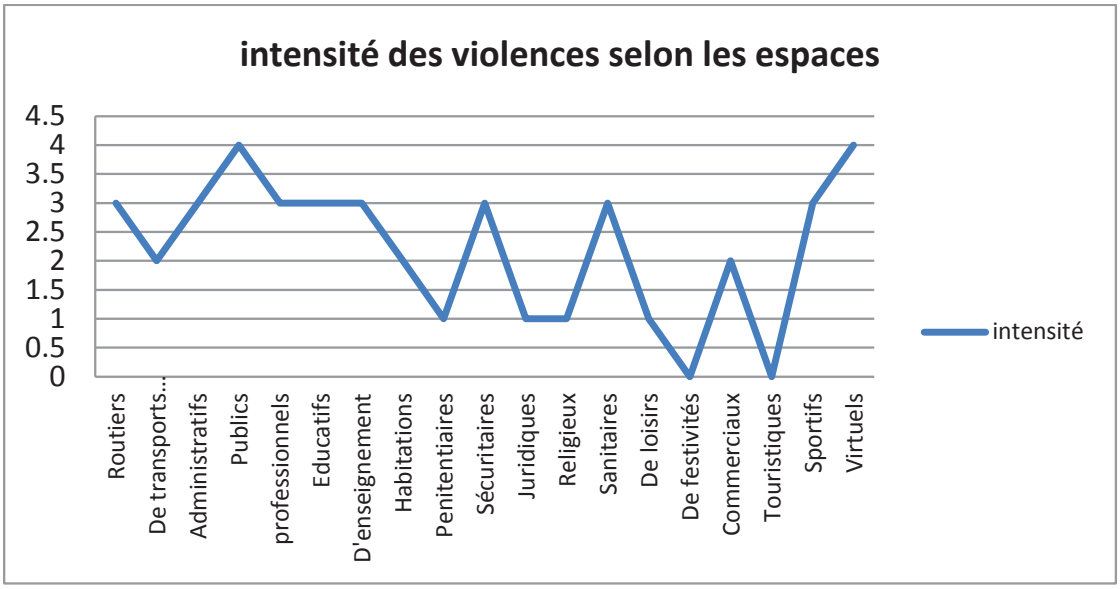
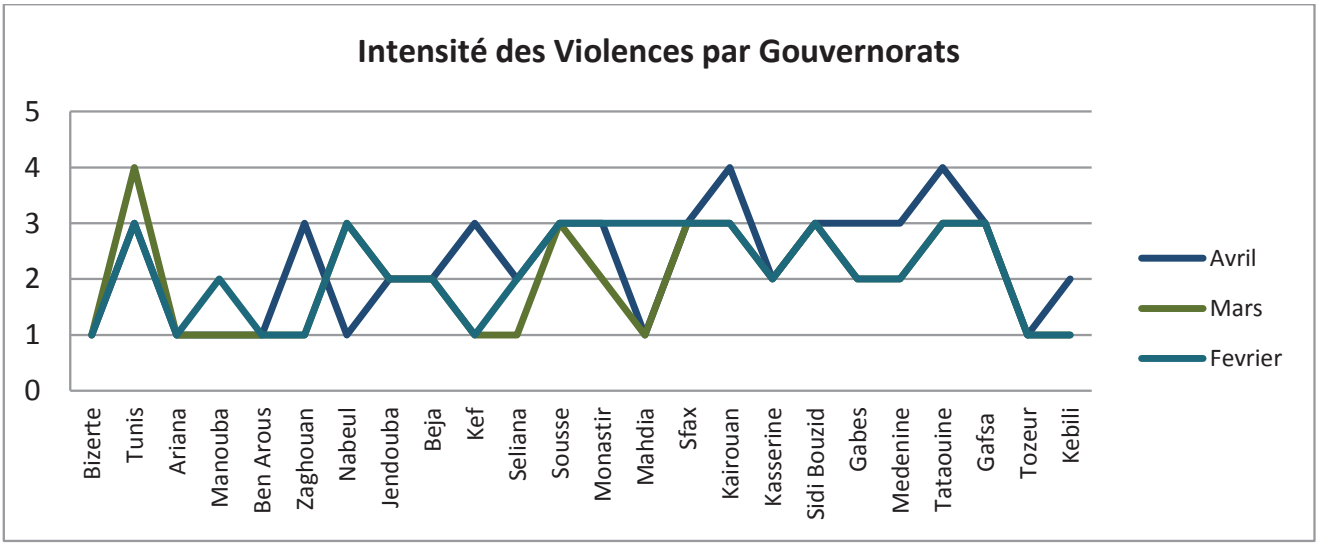
L'intensité par région des violences a été enregistrée comme suit :